

Annexe VI

CAPACITÉ DE MÉDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT

I. ENSEIGNEMENTS

(Cent à cent vingt heures)

Physiologie et biologie du sport : métabolisme énergétique, adaptation des différentes fonctions à l'exercice musculaire, entraînement et fatigue, biométrie, adaptation à l'environnement, dopage ;

Santé de l'adulte et de l'enfant sportifs, aspects médicaux de la pratique des sports ;

Sports et états pathologiques ;

Médecine d'urgence et sports ;

Traumatologie du sport ;

Examen médical du sportif, épreuves d'aptitude, délivrance de certificats.

II. FORMATION PRATIQUE

D'une durée minimum de quarante demi-journées, elle comporte des stages de médecine du sport sur le terrain, la participation à des séminaires et aux activités des consultations des centres de médecine et biologie du sport.